

AVA – Positions sur le projet quartiers apaisés 2021

30 juin 2021

Préambule

Ce document vise à présenter des idées formulées par AVA dans le cadre de la concertation quartiers Apaisés – Arceaux mené par la mairie de Montpellier au printemps-été 2021. AVA propose de formuler un ensemble de principes ou d'idées concrètes pour le quartier qui reflètent les valeurs de l'association : lien social, vivre ensemble et amélioration de la qualité de vie pour les habitants, travailleurs, commerçants et visiteur du quartier. **Les membres d'AVA ont co-construits ce document et ce sont ensuite exprimés sur une version qui a été amendé suite à envoi et retour à tous les membres.** Ainsi ne seront pas repris dans ce document des propositions correspondant à des cas particuliers ou individuels, la plateforme de la mairie recense ces éléments plus détaillés ainsi que les autres travaux du groupe de travail. Vélocité a également mené un travail sur les points problématiques du quartier que AVA soutient.

Ainsi ce document propose **quelques grands principes étayés par des idées concrètes** qui devrait être appliqués dans tout le quartier et qui garantisse un quartier pour tous. Les idées recueillies l'ont été lors des samedis d'AVA au marché, lors de l'enquête avant les municipales, de l'atelier du 15 juin 2021 sur la place Max Rouquette et lors d'échanges informels entre membres et habitants, travailleurs, commerçants et même enfants du quartier ! Quelques photos sont données à titre d'illustration à la fin.

Quelques grands principes :

1. Répondre à l'urgence climatique et végétaliser un quartier trop minéral

Débétonner et reverdir le quartier pour s'adapter au changement climatique (baisser la température en été) : prolonger les zones perméables entre les arbres pour éviter le ruissellement et limiter les inondations, végétaliser avec des bienfaits sur la température, l'ombre, la biodiversité.

- Ombrager tous les squares et parcs pour enfants en été (actuellement le parc des Arceaux est vide en été dès la mi-mai après l'école)
- Végétaliser en diversifiant à la replantation les arbres (mettre en place des variétés d'arbres autres que les platanes, éviter les palmiers ...) et de plantes grimpantes
- Essayer de faire des « trames vertes » : ouvrir le bitume entre deux arbres pour faire des allées continues : sous les Arceaux au moins coté bvd, avec un bénéfice supplémentaire sur la sécurité
- Ombrager les espaces où l'on prévoit que des personnes restent, notamment les parcs pour enfants (il existe des solutions amovibles si on veut plus de soleil en hiver).

Projet concret :

- Création d'un **square en face de l'école** et fermer la contre allée entre le parvis & l'école. Débétonner au maximum et verdir sous l'aqueduc et devant les écoles Jeanne d'Arc/Chaptal pour en faire un parc sécurisé pour que les enfants puissent profiter d'un moment de défoulement après l'école, et les parents s'y retrouver.
 - o Un atelier avec les enfants a été conduit jeudi 24 juin (voir photo en fin de doc) : quelques idées : balançoires, glaciers, tyroliennes, arbre, ombre, petit train !
 - o Les CM2 ont fait des maquettes de projets pour ce parvis
- Végétaliser et rendre accessible le triangle de béton entre les arceaux et la pharmacie des arceaux ; et la place Vercingétorix

Jardins partagés :

- Celui du bas du Peyrou est petit et squatté
- Possibilité d'en créer un Boulevard Benjamin Milhaud si son accès est sécurisé
- Pour les jardins partagés ou permis de végétaliser comme ceux devant l'école, mettre un accès à l'eau (actuellement difficulté de les entretenir pour cela)

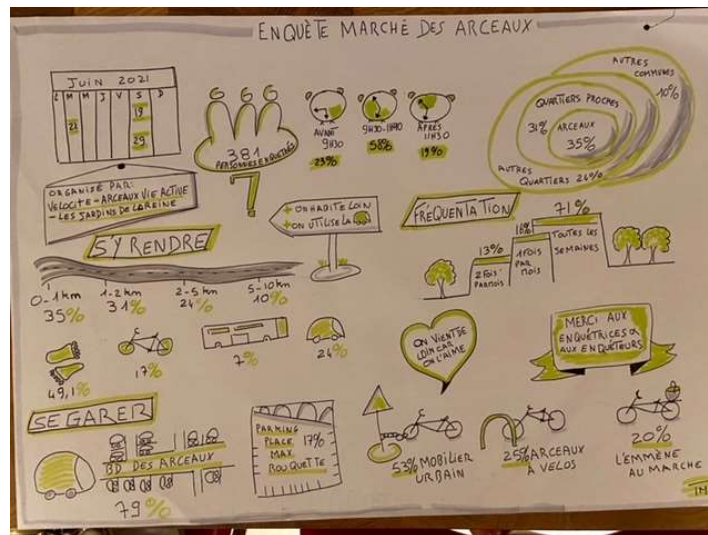
2. Inciter aux mobilités actives et aux transports en communs en facilitant et sécurisant les accès

Sur les deux options proposées par la mairie, les membres d'AVA préfèrent l'option 2 symétrique avec une voie centrale et trottoirs des deux côtés et microfleurissement.

La question des flux de trafics automobiles et des contournements malvenus suite à des aménagements préoccupe les habitants.

Si la vie au quotidien et pour tous ceux qui le peuvent doit privilégier les mobilités douces, **l'importance de pouvoir se garer peu longtemps** (place payante + Radar après 45 min par ex.) près des commerces notamment pour des personnes âgées est notée (par ex garder 5-10% des places de la place Max Rouquette). La mairie propose des « poches » de stationnement courtes. Il faut vérifier où elles seraient le moins impactant (par ex. Duval Jouve plutôt que Subleyras car les habitants y ont plus un parking). Sinon les voitures peuvent se garer au parking Pitot actuellement sous utilisé : l'accès doit en être facilité (fléchage ?) et les accès piétons améliorés.

- Passage du quartier en zone 30 et veiller à faire respecter les limites de vitesse dans les rues droites comme rue Marioge ou la future rue St Louis
- Il faut pouvoir passer dans toutes les rues sur des **trottoirs** avec un fauteuil roulant ou en poussette double. Les trous sont très dangereux pour les personnes âgées. Ceci implique soit une réfection, soit une création, soit un enfouissement des poteaux EDF et de s'assurer que l'interdiction de stationner sur les trottoirs soient respectés (ce qui n'est pas le cas rue Marioge ; place croisement rue du carré au roi X Assas)
- **Sécurisation** du boulevard des Arceaux, casser la vitesse, les gens y roulent trop vite. Réduction du nombre de voies : suppression d'une voie (sens vers la ville) permet de végétaliser et de dégager de l'espace pour une voie cyclable et des terrasses pour les commerçants
- Faire un vrai trottoir sur **l'avenue de la Gaillarde** en ne laissant qu'une voie au niveau du passage critique (avec une priorité à définir) comme le propose Vélocité.
- Sécuriser ou développer les pistes cyclables (voir Annexe)
- Ouverture du passage le long de l'aqueduc au niveau de la résidence du Crous jusqu'à l'avenue de Lodève (Chemin de l'Aqueduc)
- **Faire respecter** l'interdiction de stationner sous les Arceaux : ce n'est pas un parking gratuit, c'est un monument classé
- Verbalisation pour faire respecter les règles de circulation, mise en place de radars, ralentisseurs pour les zones partagées
- Installation de nouvelles bornes à recharge rapide pour **voitures électriques**, elles sont insuffisantes (ou non respectée : voiture qui prend la place sans avoir besoin de charge)
- Refaire **des bateaux là** où ils sont absents
- Préempter le terrain Avenue de Lodeve quand il sera vendu pour en faire un parking



Synthèse (Isabelle Majorel) des résultats de l'enquête du Marché juin 21, AVA, Vélocité, Jardin de la Reine

3. Développer les lieux de rencontre et de convivialité tout en les sécurisant (parcs, square, terrains de sports et loisirs, tiers-lieu, locaux associatifs, maison pour tous, terrasses...)

Si la création d'espaces publics fait peur en raison de possibles « squats » ou « bruits », nous pensons qu'il ne faut pas renoncer mais être conscient de ce risque en associant présence sur le terrain des forces de l'ordre et activités économiques qui assurent une présence au quotidien (Voir les idées pour la place Max Rouquette ci-dessous)

- Finalisation de l'aménagement de la rue Marioge :
 - o Piétonisation ou inversement du sens interdit pour éviter tout trafic de transit : les voitures sont trop nombreuses et dangereuses surtout avec la sortie de l'école coté rue Marioge sans recul !
 - o Appliquer l'interdiction de stationner
 - o Marquer l'entrée dans une zone partagée (arche déjà prévu au projet municipal initial)
- Dispatcher les jeux de boules en plusieurs endroits pour éviter une densité d'humanoïde alcoolisé et en restreindre l'éclairage nocturne au minimum de sécurité urbaine
- Aménagement de la place Vercingétorix pour en faire un lieu convivial
- Améliorer le square des Arceaux (mettre des jeux pour tous les âges)
- Améliorer la propreté du quartier (plus de poubelles, toilettes publiques, cendriers)

Le projet de la place Max Rouquette : nous avons beaucoup d'idées !

Vu la fréquentation et les nuisances actuelles de la place et notamment des jardins et city parc, certains craignent son évolution en espace public. Il y a cependant un consensus pour végétaliser & réduire le parking.

L'atelier du 15 juin 2021

Environ 20 habitants ont travaillé en petits groupes lors d'un atelier participatif organisé par AVA et les jardins de la Reine sur le projet de la place Max Rouquette. Cet atelier a eu lieu le 15 juin 2021 au Jardin de la Reine.

Deux questions ont été posées :

- 1- Quelles sont vos idées pour imaginer le futur de la place Max Rouquette ?
- 2- Quels points de vigilance, quelles difficultés voyez-vous ?

Le principe posé était de ne pas « se brider », que toutes les idées devaient être exprimées.

Le résultat a consisté à assembler les réponses des groupes (des Post-it), par thème sur un tableau et à le présenter (voir photo ci-dessous). Voici la synthèse de ce travail collectif.

Les risques de nuisances sonores étant réelles (et déjà observé actuellement) il semblerait nécessaire de fermer l'accès à au moins une partie de cet espace la nuit pour ne pas gêner les riverains et, en journée, d'y installer une activité pour faire vivre « normalement » le lieu et limiter les squats et nuisances. Le problème actuel du city parc (bruits toute la nuit) fait redouter tout projet sur l'ancien parking à certains riverains.

Thème d'aménagement futur	Idées	Points de vigilance / difficultés
Les accès	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un accès depuis le parking Pitot, vers les Arceaux - Inventer un accès facile depuis le centre-ville : une passerelle ? un ascenseur ? - Penser un accès PMR possible vers le Peyrou 	<ul style="list-style-type: none"> Toilettes Lumières – éclairage
Le stationnement	<p><i>Suppression du parking existant sur la place :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le parking Pitot - créer un Petit parking en souterrain - Créer un parking côté cité universitaire - Prévoir des parkings vélos/ trottinettes ... <p>(cette demande est notamment ressortie suite à l'enquête du marché)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Principe de priorité aux piétons -Pb de sécurité dans le parking Pitot - vigilance fréquentation parking - accueil des clients du marché qui viennent en voiture : estimation en cours par une enquête
Végétalisation / Eau / aménagement paysagé	<ul style="list-style-type: none"> - Un jardin végétalisé - Planter des arbres variés - Forêt urbaine de fruitier - jardin sec - Pour tous les cheminements et accès : imaginer des Pergolas - Fontaines, fontaines à débordement (cf.alhambra grenade) - Miroir d'eau et Vaporisateurs - Points d'eau potable - Cheminement d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> -Pas de palmiers pour certains ! « des vrais arbres » -Attirer les oiseaux, les petits poissons ... -Sauvegarde des arbres fruitiers - chaleur urbaine, îlots de chaleur - vérifier l'hydrologie : s'il y a un cours d'eau enterré, le déterrer pour l'intégrer au projet
Histoire & patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> -Sauvegarder les profils sableux côté Peyrou (intérêt et patrimoine géologique) - Sous les Arceaux : l'histoire de l'aqueduc, l'histoire des aqueducs ? Faire un parcours par 	

Thème d'aménagement futur	Idées	Points de vigilance / difficultés
	panneau explicatifs -Chercher à faire « ressortir » la rivière souterraine	
Accueil / mobilier	<p>Un lieu de rencontre semi-couvert (type Kiosque par exemple) avec des bancs, des sièges, des tables pour créer un espace pique-nique arboré polyvalent qui pourrait accueillir les restos du cœur et tout un chacun de passage pour un pique-nique après le marché ou pour la pause déjeuner le midi (travailleurs...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - une guinguette, par exemple sous les Arceaux - un espace polyvalent qui permettent des marchés, brocante, ateliers réparation, troc, recyclerie ; food truck mais aussi roller, danse etc. couvert en partie -Toilettes / WC accessibles <ul style="list-style-type: none"> - Habillement des conteneurs sous les Arceaux (risque de rats si enfouit ?) 	<ul style="list-style-type: none"> -Les déchets, les poubelles -mettre des panneaux informatifs sur les déchets et leur tri -Présence de toilettes
Tiers-lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Tiers lieu – construction discrète sous les escaliers (?) ou en bois qui accueillerait (i) un accueil / une Maison pour tous, (iii) un ou des locaux associatifs, (iv) des locaux à loyer modéré pour des entrepreneurs de l'économie sociale & solidaire, (v) un Point de collecte déchets spéciaux (pile, ampoules...) (par ex Tiers Lieu), (vi) un lieu de coworking, (vii) une « maison du vélo » avec possibilité de réparation, ateliers bricolage par associations. 	<p><i>Cette présence et vie active quotidienne permettrait d'éloigner « squats » et autres présences non souhaitées</i></p>
Accueil Sports / activités / jeux /enfants	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements sportifs variés y compris pour adultes : avec le parc du Peyrou cet ensemble pourrait permettre de vraies séances de sport dont espace Musculation/ Parcours sportif - Stade, place aux sports - Barrières phoniques - Jeux pour enfants, avec eau ? ombragé par des treilles grimpantes, pergolas ? - Jeux enfants pour tous les âges comme un pump parc (~ marché du Lez) -Parcours sensoriel (intergénérationnel) 	<ul style="list-style-type: none"> -Vigilance bruit, surtout la nuit -Horaires d'ouverture -Fermeture le soir -Camion mobile de surveillance -Présence de toilettes -Ombrage, chaleur urbaine
Accueil Spectacle	<ul style="list-style-type: none"> -Amphithéâtre avec piste de danse / bal qui permette des productions officielles et informelles (Un lieu mixte pour les ados (garçon & fille) pour les jeunes) -Kiosque 	<p>Bruit, donc à fermer le soir.</p>

4. Valoriser et protéger la culture et le patrimoine du quartier

L'idée principale étant la réclamation du respect de la propriété municipale du dit 'Chemin de l'Aqueduc' ou 'chemin des Eaux' et valorisation du patrimoine (ce projet est porté depuis longtemps par AVA). La municipalité est propriétaire de l'aqueduc de Saint Clément. Cette propriété s'étend depuis la source du lez jusqu'au jardin du Peyrou et s'étalerait (information à vérifier) sur une largeur de 6m ou 3m de chaque côtés (information à vérifier). Le projet consisterait à protéger et mettre en valeur le "**Chemin de l'Aqueduc**" (appelé Chemin des Eaux au Conseil de Quartier) notamment (en remontant) :

NB : a priori ces idées seraient reprises dans le projet de la mairie Place Max Rouquette.

1. Intégration au nouveau projet place Max Rouquette, facilité l'accès Peyrou / Arceaux. (propreté et sécurité)
2. Dé bétonisation de ce sentier
3. Aménagement piéton sur le parking
4. L'insalubrité de l'espace pétanque proche de l'école élémentaire Jeanne d'Arc dû essentiellement à l'absence de toilette
5. Stationnement sauvage sous l'aqueduc
6. La privatisation de cet espace public (CROUS et Vinci) (3m de chaque côté de l'aqueduc)
7. Aménagement et valorisation du Castellet, en lieu ressource sur l'eau ¹

Les Arceaux pourraient aussi être le support d'expositions comme sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris.

AVA souhaite s'investir sur ce sujet et développera des projets en ce sens dans les prochaines années.

¹ AVA n'est pas seul à défendre cette préservation du patrimoine, les associations 'Non au Béton' et 'CEVEN' portent aussi ce projet. Source : http://sos.lez.free.fr/Projets/sentier_aqueduc.htm (voir aussi : <https://aqueducsaintclement.blogspot.com/2017/12/le-castellet-le-futur-lieu-ressources.html>)

Sécurité

- Sécurité et propreté au niveau du jardin partagé & du plateau sportif. Depuis peu des distributions de seringues sont faites aux toxicomanes. L'idée n'est pas le rejet des actions solidaires dans le quartier des arceaux mais plutôt de les conjuguer avec le vivre ensemble. La sécurité des enfants utilisant le plateau sportif et la préservation des espaces verts partagés sont primordiales
- Faire respecter l'interdiction de la consommation d'alcool notamment pour la fréquentation des squares pour enfant la nuit/soirée qui résulte avec des tags & bouteilles & mégots sur les terrains de jeux des enfants
- Sécuriser le square Bir Hakeim (on y trouve des seringues)
- Gérer le problème des toxicomanes et des incivilités au niveau du boulodrome. Médiateurs de la ville.
- Caméras dans les rues commerçantes
- Besoin d'une police de proximité plus présente et verbalisation déjection canine, déchets & stationnement (augmentation des cambriolages, dégradation de voitures), faire appliquer l'interdiction des scooters sur les trottoirs (rue st Louis par exemple).
- Renfort des patrouilles de Police

Annexe Sur le Vélo (apriori pris en compte dans les projets de la mairie): sécuriser et multiplier les voies cyclables (avenue de l'agriculture, boulevard des Arceaux,...), les rendre continues lorsqu'elles ne le sont pas. Notamment

- Sur le bvd des Arceaux localiser la piste de droite (en sortant de la ville) entre les voitures garées en épis et le trottoir et non pas entre les voitures en épis et la route (danger lors du recul des voitures)
- Avenue de Lodève : création d'une séparation visible entre voie cyclable & trottoir
 - Finir la liaison cycliste Gambetta – Albert 1^{er} (Gerhard vient d'être fait mais après ?)
 - Prévoir des points de réparation/bricolage de vélo
- Augmenter la capacité des parkings à vélo, notamment pour le marché du samedi et devant les écoles (au moins Jeanne d'Arc + trottinettes)



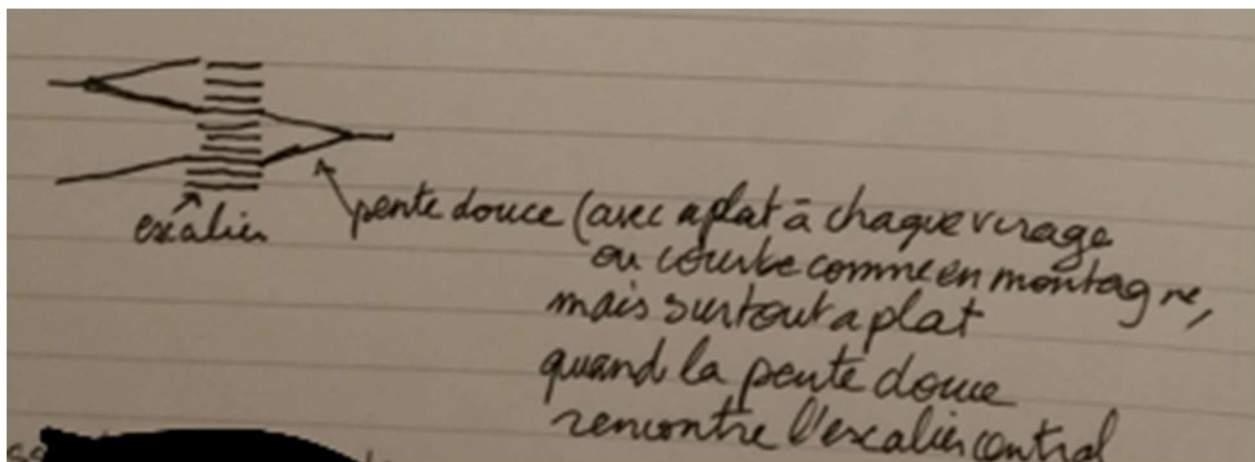
Carrefour et trottoirs en pente : Carrefour rue Pitot/Richer de B/Assas/Paladihle/Hilarie Ricard :

A l'angle place M.Rouquette/Paladilhe /Hilarie Ricard, « ça monte dur » en virage, et c'est dur en fauteuil. Un bon exemple, car un escalier a été fait, choix possible comme alternative à la pente. Mais « trop dur », Du coup, tout le monde préfère traverser en dehors des passages piétons inexistants rue Paladilhe et rue d'Assas pour rejoindre l'autre côté du carrefour

Angle Richer de Belleval/ rue Pitot, c'est très dur et dangereux en fauteuil, car grosse pente en virage, en devers

(désolé c'est long et compliqué mais à votre disposition pour autres croquis ou test sur place en fauteuil en plus des photos prises par MC Passouant).

Proposition : Si escalier piéton sur une partie du trottoir entremêlés les pour fauteuils, poussettes, caddies au retour de marché, personnes âgées... une pente plus douce comme les routes en montagnes, en slalom (mais pas tout à fait comme devant le théâtre JP Carrière au Domaine d'O).



Exemples

Voiles d'ombrage sur Parc

(le parc des Arceaux est en plein soleil et impraticable en été).



Jeux pour enfants « ambitieux » et originaux!

Ex Jardin des plantes à Nantes

